

RAPPORT D'ACTIVITE 2007-2008



TABLE DES MATIERES

Introduction	p 1
Le mot de la Présidente	p 1
Conseil de Fondation	p 2
a) Membres	p 2
b) Séances	p 2
Ateliers	p 3
a) Location des Ateliers	p 3
b) Descriptifs des entreprises	p 4
c) Location "Incubateur"	p 7
d) Quelques commentaires	p 8
e) Locaux communs	p 8
f) Etat des locaux et problèmes de gérance	p 9
Prestations communales	p 9
a) Service des finances	p 9
b) Service "Administration générale"	p 9
c) Service informatique	p 9
Personnel	p 9
a) Coordinateur, M. Yves Roulin	p 10
b) Femme de ménage, Mme Nadine Cherpit	p 10
Quelques dates	p 10
Communication et information	p 12
Subventions, dons et aides diverses	p 12
Prix de la Ville de Renens	p 12
Comptes 2007-2008	p 13
a) Contexte	p 13
b) Situation particulière	p 14
c) Commentaires sur les comptes	p 14
d) Conclusion	p 15
Bilan	p 15
Remerciements	p 16

RAPPORT D'ACTIVITE 2007-2008

Introduction

En fonction de l'ouverture des Ateliers le 1^{er} octobre 2007, date correspondant au début du bail signé avec le propriétaire, le Conseil de Fondation avait décidé que les comptes seraient établis pour une période allant du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2008. Le présent rapport reprend la même période.

Le mot de la Présidente

Je suis particulièrement heureuse de rédiger le premier message du premier rapport d'activité des Ateliers de la Ville de Renens.

Entre l'intention politique d'aider l'ECAL à s'implanter à Renens en louant, "au culot" et pour 20 ans plus de 1000m² dans l'ancien bâtiment Iril et ce premier bilan après un peu plus d'une année, je ne vous cache pas que l'équipe qui a mené à bien ce projet a eu quelques sueurs froides !

Il nous a en effet fallu passer de l'intention à un projet, celui de créer une structure permettant d'accueillir de jeunes entreprises en démarrage dans les domaines liés à l'ECAL et à l'EPFL-Lab, et du projet à la réalisation, tant architecturale que institutionnelle. Créer une fondation, préciser ses liens avec la commune, aménager des locaux attractifs, trouver des aides financières, et finalement louer ces locaux : toutes ses étapes ont été finalement parcourues avec succès et c'est un premier bilan que j'ai le plaisir de qualifier de positif.

En effet, au 31 décembre 2008, 8 entreprises étaient installées dans nos huit ateliers, représentant l'activité de 31 personnes et ceci dans des domaines variés qui vous seront présentés plus loin.

L'année a été principalement marquée par l'inauguration officielle des Ateliers qui s'est déroulée le 7 mai 2008. A cette occasion, le site internet des Ateliers a été mis en service. Il a été créé par trois de nos partenaires et mérite amplement une visite : www.ateliersvdr.ch

Je me plais encore à signaler que nous avons accueilli, durant tout le deuxième semestre, une exposition de Madame Catherine Leutenegger, photographe, diplômée de l'ECAL, qui avait réalisé sur mandat du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois une série de photos pour saisir les mutations en cours dans cette région.

Après cette première année, j'aimerais remercier ici tous les partenaires qui participent au succès des Ateliers : les donateurs, le Conseil de fondation; un merci particulier à Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire du conseil de fondation pour son implication active dans cette naissance, et à Yves Roulin, qui assure maintenant le lien régulier entre les entreprises et la fondation. Un merci aussi à tous les responsables de jeunes entreprises installées dans nos locaux, ainsi qu'à leurs associés ou collaborateurs. Par la qualité de leur travail, leur originalité, ils participent à la vie du lieu, à son rayonnement et à celui de la ville de Renens.

Marianne Huguenin
Présidente du Conseil de Fondation

Conseil de Fondation

a) Membres

Présidé par Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens, le Conseil de Fondation est composé de la manière suivante :

Mme Chantal Ostorero, Membre, Collaboratrice personnelle de la Cheffe du Département de la formation et de la jeunesse

M. Pierre Keller, Membre, Directeur de l'ECAL

M. Nicolas Henchoz, Membre, Directeur unité EPFL-ECAL

M. Serge Fehlmann, Membre, Architecte, Bureau d'architecture Claude Fehlmann SA

M. Jean-Daniel Théraulaz, Trésorier, Avocat

M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire, Secrétaire municipal, Renens

b) Séances

Le Conseil a tenu une séance en 2007 et deux séances en 2008. Succinctement, le contenu des rencontres étaient :

13 septembre 2007 :

Constitution de la Fondation, mode de fonctionnement du Conseil de Fondation et conditions de mise à disposition des ateliers.

28 janvier 2008 :

Le début de la séance s'est déroulé avec la présence des locataires. Le Conseil a écouté leurs remarques, pris note de certaines suggestions et abordé principalement les sujets suivants :

- Inauguration des Ateliers et actions de promotion
- Places de parc
- Contacts et relations avec l'ECAL et l'EPFL
- Signalétique extérieure et intérieure
- Aménagements
- Intendance.

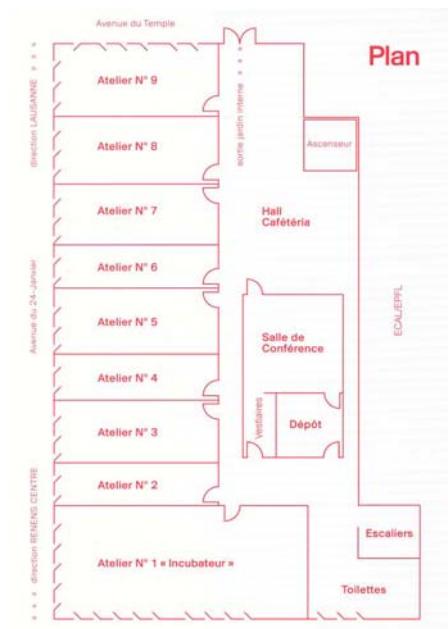
La séance s'est poursuivie entre membres du Conseil avec à l'ordre du jour : Etat de la situation des Ateliers, engagement d'un répondant et d'une femme de ménage, promotion des Ateliers, point sur l'Incubateur, situation financière au 31 décembre 2007 et budget 2008.

10 juin 2008 :

Point de la situation de la location des Ateliers, informations diverses sur la période de janvier à mai 2008, discussion sur le rôle et l'avenir de l'Incubateur, organisation de manifestations diverses, promotion des ateliers.

Ateliers

a) Location des Ateliers



Tarif de location

Atelier N° 1 "Incubateur"	210 m ²	10 surfaces	à Fr. 300.--
Atelier N° 2	52 m ²		à Fr. 737.--
Atelier N° 3	79 m ²		à Fr. 1'119.--
Atelier N° 4	56 m ²		à Fr. 793.--
Atelier N° 5	81 m ²		à Fr. 1'148.--
Atelier N° 6	54 m ²		à Fr. 765.--
Atelier N° 7	78 m ²		à Fr. 1'105.--
Atelier N° 8	84 m ²		à Fr. 1'190.--
Atelier N° 9	90 m ²		à Fr. 1'355.--

Le prix du loyer comprend le chauffage, il est calculé sur la base d'un loyer brut de frs. 170.-- le m²

L'atelier No 9 de 90 m² bénéficiant d'une situation particulière au niveau de la luminosité avec ouverture sur le jardin, son loyer est majoré de frs. 80.--. Le loyer mensuel a donc été porté de frs. 1'275.-- par mois à frs. 1'355.--.

Les prix ci-dessus ne comprennent pas la consommation d'électricité. Un montant forfaitaire de frs. 10.--/m²/an sera ajouté au prix du loyer. Ceci représente une charge supplémentaire mensuelle allant de frs. 43.-- à frs. 75.--.

Les ateliers indépendants (Nos 2 à 9) se sont loués rapidement et sans problème. Suite à trois départs en cours d'année, les ateliers concernés ont trouvé un nouveau locataire immédiatement. A la fin de l'année, les 8 étaient occupés.

Ces 8 ateliers ont été loués suite à une campagne d'information faite principalement au moyen d'un dépliant distribué largement à l'ECAL, à l'EPFL ainsi qu'après d'autres organismes s'occupant principalement de formation.

Les locataires, les entreprises concernées durant la période prise en compte sont :

- Atelier N° 2 : M. Nicolas Le Moigne, designer du 01.10.07 au 15.12.08
Octopus communication Sàrl - M. Christophe Lacorbière dès le 15.12.08
- Atelier N° 3 : T'emogique Sàrl - M. Bernard Kümmerli dès le 01.07.08
- Atelier N° 4 : TAGD - MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz dès le 01.10.07
- Atelier N° 5 : Arimaz SA - M. Pierre Bureau dès le 01.03.08
- Atelier N° 6 : M. Tonatiuh Ambrosetti, photographe du 01.10.07 au 30.06.08
Voltolini architectures - M. Samuel Voltolini dès le 01.07.08
- Atelier N° 7 : herese™ - M. Hervé Palese dès le 01.10.07
- Atelier N° 8 : Couleur Prod SA - M. Ramon Cortes du 17.10.07 au 30.09.08
AgoraBee SA - M. Jari-Pascal Curty dès le 01.10.08
- Atelier N° 9 : Atracsys Sàrl - M. Gaëtan Marti dès le 01.10.07.



b) Descriptifs des entreprises

Atelier No 2

Nicolas Le Moigne (locataire du 01.10.08 au 05.12.08)

Diplômé à l'ECAL en design industriel (HES), Nicolas Le Moigne a ouvert son propre atelier. Il partage son temps entre l'ECAL en tant que professeur chargé de production pour le département design, et son activité de designer indépendant. Durant ses études, il a pu développer de nombreux contacts avec des entreprises renommées, ce qui lui permet aujourd'hui de produire des objets pour d'importantes maisons d'éditions, d'exposer ses créations lors de salons de design ou dans des galeries mais aussi de travailler sur de nouveaux mandats.

Atelier No 2

Agence Octopus sàrl (dès le 15.12.08)

L'Agence de communication Octopus se distingue par sa polyvalence artistique et technique.

A l'image de la pieuvre et de ses 8 bras, les deux fondateurs de l'agence Octopus possèdent de nombreux talents, notamment celui de la programmation de jeux flash, du design graphique, de la production web et print, de la réalisation vidéo, du développement d'effets spéciaux et d'imagerie de synthèse.

Ayant travaillé pour les plus grandes marques automobiles, de produits de grande consommation et de services; accompagné des clients ancrés dans l'économie locale mais également internationale, les fondateurs d'Octopus bénéficient d'une riche expérience qu'ils souhaitent mettre à profit des PME.

Entremêlant habilement la création de supports de communication classiques et interactifs, l'agence Octopus sait être innovante et surprenante pour construire une image de marque, valoriser des produits ou services grâce à la communication.

Atelier No 3

T'EMOGIQUE SÀRL – PHILM (dès le 01.07.08)

« **Bridge** » online and offline

T'emogique Inc. a été fondée par une équipe expérimentée d'hommes d'affaires, de graphistes et d'ingénieurs en logiciels à Palo Alto, Californie, en 2005.

Notre but est d'améliorer la communication « one to one » * interactive de nos clients en leur fournissant des solutions qui allient émotion et efficacité et en s'appuyant sur des technologies informatiques innovantes.

PHILM est notre produit phare. C'est un outil de communication interactif qui fonctionne depuis une clé USB. Cependant, ce n'est pas une clé USB ordinaire puisqu'elle offre :

- > une présentation (ou interface utilisateur) entièrement personnalisée selon les particularités (image / logo) de nos clients
- > la distribution rapide, économique et écologique de documents et de fichiers avec la possibilité de mettre à jour le contenu sur la clé USB
- > la possibilité de réponse en ligne, pour des commentaires ou des bons de commande
- > le suivi de l'utilisation de la clé et des fonctions de suivi de la relation client
- > une application « photos » entièrement indépendante et facile à utiliser.

Nos solutions sont efficaces et robustes. Des fonctions additionnelles sont ajoutées sur la clé USB selon les besoins de chaque entreprise.

***marketing « one to one »** désigne les moyens de communication et de vente permettant de s'adresser d'une manière individualisée, spécifique et différenciée à chaque client en tenant compte de ses particularités.

Atelier No 4

TAGD Total Advanced Graphic Design (dès le 01.10.07)

TAGD est une agence de graphisme et multimédia fondée en 2007 à Renens par deux jeunes professionnels de la communication visuelle, Antonin Deppierraz et Nicolas Ryffel.

Dynamique et tendance, nous privilégions la puissance de styles graphiques affirmés et de concepts forts avec comme objectif de délivrer des créations qui sauront démarquer vos produits dans un environnement où la publicité est omniprésente.

Nous vous proposons une large gamme de services englobant aussi bien la conception que la réalisation de votre identité visuelle, vos imprimés (affiches, annonces, brochures, dépliants, flyers, jaquettes cd, etc.), vos illustrations ou votre site web (xhtml, css, php, mysql, flash).

Atelier No 5

Arimaz SA (dès le 01.03.08)

Arimaz SA est une société spécialisée dans le développement d'applications de robotique ludique et de jouets interactifs. Elle réalise, développe et commercialise des produits qui intègrent les technologies de pointe dans les domaines de la microtechnique, la communication et l'intelligence artificielle.

Ces objets d'un nouveau genre proposent une forme originale d'interactivité, à la frontière entre le virtuel et le réel. Un aspect important du développement de ces nouveaux produits est la création de communautés d'utilisateurs autour de ces objets communicants. Les réseaux sociaux prennent ainsi une nouvelle dimension en permettant des connexions distantes entre personnes à travers des objets physiques et des interfaces naturelles.

La vision d'Arimaz SA est celle d'un avenir où l'homme interagit naturellement avec des objets intelligents, connectés entre eux, et avec Internet. Le PC y est relégué au rang d'antiquité et les objets y prennent vie pour assister activement l'humain dans ses tâches quotidiennes.

Atelier No 6

M. Tonatiuh Ambrosetti, photographe (locataire du 01.10.07 au 30.06.08)

Tonatiuh Ambrosetti, photographe diplômé à l'ECAL en 2006, s'intéresse surtout à la photographie de paysage, d'architecture et au reportage. Ses centres d'intérêt sont le rapport entre l'homme et la nature, comment ce dernier modifie le territoire, les migrations de population et l'archéologie de guerre.

Passionné par les anciennes techniques photographiques, il expérimente des objectifs et caméras de prise de vue construites par ses soins.

Ses projets en cours : un reportage de grande ampleur sur le retrait des glaciers alpins et un reportage photographique de la situation des réfugiés d'Afghanistan en Iran, et plus spécialement dans la ville Varamin, à 60 km de Téhéran.

Atelier No 6

Voltolini architectures (dès le 01.07.08)

Sam Voltolini, né en 1972 à Monthey (Suisse), diplômé DPLG de l'école d'architecture de Paris-La-Villette, membre visarte, sia, reg A, a travaillé chez Jean Nouvel, Devin et Rannou, Rue Royale Architectes. Primé au concours d'urbanisme de Bussigny (ch) et lauréat au "Award 05" de la APSFV. Le concept de maison "terraforming", a fait l'objet d'une dizaine de publications nationales et internationales, et d'un prix national d'architecture présidé par Dr. Benedikt Loderer (Hochparterre AG). Son travail a été présenté dans de nombreuses expositions. Exerce actuellement une activité d'architecte et de plasticien en Suisse et en France. A enseigné à l'EPFL et à l'Ecole Technique Supérieure d'architecture de Madrid. Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.

Atelier No 7

HERESE™ | GRAPHIC DESIGN STUDIO (dès le 01.10.07)

Herese est un atelier de design graphique qui propose des services spécialisés à des particuliers, des sociétés ou encore des institutions. Ces services comprennent notamment:

- La direction artistique
- La création d'identités visuelles, logotypes
- Le design de sites web
- Le packaging
- Le design de livres, de magazines
- Le design environnemental, signalétiques
- Le développement de marques
- La typographie.

En parallèle, l'atelier Herese a développé sa marque "herese™" afin de proposer des produits de qualité, à édition limitée dans le domaine de la décoration, de la mode et du design graphique.

La marque se différencie par son design, son activité diversifiée (vêtements, objets de décoration, etc.) et par sa philosophie, qui est de personnaliser autant le produit que l'individu.

Sensible aux causes humanitaires et environnementales, un pourcentage du prix de vente des articles est reversé à des œuvres de bienfaisances.

Atelier No 8

Couleur Prod SA (locataire du 17.10.07 au 30.09.08)

Cinéma – Couleur Prod réalise la synthèse des arts grâce au cinéma en abordant cette technique sous les angles de la publicité, du documentaire et de la fiction.

Internet – Couleur Prod relève les défis techniques du Web en proposant des solutions complètes de communication.

Audio-Spécialiste du livre audio en Suisse, Couleur Prod est un précurseur. Son objectif est la création d'une bibliothèque sonore où les écrivains de Suisse romande liront leurs propres ouvrages.

Atelier No 8

AgoraBee SA (dès le 01.10.08)

AgoraBee démarre il y a 2 ans avec comme but le développement et la commercialisation d'une technologie d'objets communicants générique. Celle-ci est disponible depuis environ 9 mois et s'adapte pratiquement à tout type de forme telle que bracelet, meuble, etc. En mars 2008, AgoraBee SA est fondée.

AgoraBee est formée par des ingénieurs ayant mis au point la technologie et qui sont capables de la faire produire. A chaque application ou demande du marché, AgoraBee est confrontée à la mise en forme ou au design d'objet allant intégrer sa technologie. La proximité de l'ECAL et nos besoins potentiels de travailler avec des designers représente une opportunité à saisir doublement dans la mesure où AgoraBee cherche aujourd'hui des locaux.

Atelier No 9

Atracsys Sàrl (dès le 01.10.07)

Atracsys Sàrl est une start-up spécialisée dans l'élaboration d'appareils de mesure optiques 3D.

La chirurgie assistée par ordinateur est le premier secteur d'activité de la société. Atracsys développe ses "GPS" pour chirurgiens qui permettent de situer la position d'une pathologie ou d'un implant avec une précision d'un dixième de millimètre.

Les systèmes d'interactions hi-tech pour le marketing et la communication constituent un second secteur d'activité. Dans ce cadre, Atracsys propose deux produits révolutionnaires : beMerlin, l'écran interactif avec reconnaissance de geste (non tactile) et atracTable, la surface de présentation interactive qui reconnaît les objets.



c) Location « Incubateur »

Les ateliers ouverts du local dit « Incubateur » ont eu moins de succès. Néanmoins, depuis le 1^{er} novembre 2008 deux espaces sont occupés.

Locataires ou entreprises concernées :

Espace No 1 : M. Patrick Berno, développement de projets : design de mobilier urbain, aménagement d'espace public, interventions artistiques éphémères, dès le 10.11.08.

Espace No 2 : Mme Hasina Andriamanalina-Christen, création de vêtements pour la maison, dès le 10.11.08.

En théorie, les places dans l'Incubateur ont suscité un certain intérêt mais les demandes de location ne se sont concrétisées qu'à deux reprises. L'endroit le moins isolé phoniquement est ce grand local qui accueille des espaces ouverts et ceci a probablement été une des raisons du manque de succès.

Sur le fonds et sur la forme, le Conseil de Fondation devra se pencher à l'avenir sur cette prestation et trouver des solutions de manière à pouvoir utiliser cette grande surface d'une manière plus conforme et rentable.

d) Quelques commentaires

Les locataires 2007-2008 étaient composés d'anciens élèves de l'ECAL avec déjà un bagage certain, de jeunes chefs d'entreprises (venant principalement de l'EPFL) et ayant déjà commencé à faire leurs preuves et de jeunes moins chevronnés avec des formations diverses.

Pour certains, les débuts ont été difficiles et il a fallu être proche d'eux, les encourager et les soutenir. Pour d'autres, les « carnets de commandes » étaient déjà bien fournis et leurs attentes étaient plus techniques.

Durant les premiers mois, la tendance de nos locataires était de travailler d'une manière plutôt indépendante, en ayant l'attitude de ne pas trop se préoccuper des autres. Par la suite, avec la création du site d'internet, l'aménagement des locaux, l'organisation d'une exposition ou de l'inauguration des locaux par exemple, des collaborations se sont mises en place qui, même si elles restent encore faibles, sont encourageantes.

e) Locaux communs

C'est essentiellement grâce au soutien de la Loterie Romande que les locaux communs ont pu être équipés d'une manière très satisfaisante. Une cuisinette agencée est mise à disposition des locataires. La salle de conférence est meublée avec tables et chaises et est munie d'un beamer. Une machine à photocopier/imprimante est à disposition de tous. Finalement un coin salon a été créé dans la plus grande pièce, permettant ainsi d'identifier un espace convivial servant de lieux d'expositions, d'accueil, de rencontres et de vie.



f) Etat des locaux et problèmes de gérance

Force est de constater que les travaux de finition ayant fait l'objet de différentes correspondances auprès du propriétaire n'avaient toujours pas tous été exécutés à fin 2008. De plus, les sols se sont tous fendus et des traces d'humidité apparaissent à quelques endroits ; une solution devra être trouvée à l'avenir.

Il faut encore relever que certaines tâches n'ont pas pu être définies avec le propriétaire, ceci malgré de nombreuses interventions. Il s'agit surtout des travaux d'entretien extérieur et ce que l'on pourrait appeler les responsabilités d'une gérance à qui on peut s'adresser pour des questions générales, parking extérieur, chauffage, pannes diverses, électricité, sécurité, ascenseurs, gestion des lieux communs avec l'ECAL et l'EPFL ...

Prestations communales

Les activités déployées par les services communaux ne sont pas facturées, ni au niveau du personnel, ni au niveau du matériel. Il s'agit là donc d'une subvention indirecte de la Commune.

a) Service des finances

Ce Service assume principalement la tenue des comptes, l'encaissement des loyers et le bouclage des comptes.

Le temps consacré est normal.

b) Service « Administration générale »

Ce Service assume toutes les tâches administratives liées à la Fondation. Il prend en charge aussi tout ce qui a trait à la concrétisation des baux à loyer et du suivi administratif lié.

Le temps consacré avait été un peu sous-estimé.

c) Service informatique

Qui veut une liaison téléphonique, qui veut un raccord informatique, qui constate une panne, qui veut le dernier modèle de..., s'adresse au Service informatique de la Commune. Les demandes, les attentes et les exigences ne sont pas les mêmes, venant d'un jeune graphiste ou d'un ingénieur à la tête d'une entreprise de quelques employés.

Le temps consacré avait été largement sous-estimé et une solution devra être trouvée.

Personnel

Les deux personnes qui travaillent pour la Fondation sont employées de la Commune de Renens. Leurs prestations sont facturées à la Fondation.

a) Coordinateur, M. Yves Roulin

M. Yves Roulin a été engagé à la Commune de Renens en qualité d'administrateur de la Salle de spectacles. Il a commencé son activité aux Ateliers en tant que coordinateur depuis le début de l'année. M. Leyvraz avait assumé toutes les tâches liées aux Ateliers depuis l'ouverture en octobre. Constatant la surcharge de travail et dans la mesure où il avait été prévu une charge au budget 2008, le Conseil de Fondation a accepté l'engagement de M. Roulin. Celui-ci assume en particulier la visite des locaux, les contacts directs avec les locataires, les états des lieux, la résolution de problèmes pratiques et quotidiens, l'aménagement des locaux, l'organisation d'événements et les contacts avec la Présidente et le Secrétaire de la Fondation.

L'activité de M. Roulin avait été évaluée à 10%. Ce taux correspond à la réalité et permet à M. Roulin d'être présent environ 1 heure par semaine aux ateliers et d'assumer 3,5 heures de travail plus administratif. Le salaire est facturé sous la forme d'un forfait représentant 10% de son salaire.

b) Femme de ménage, Mme Nadine Cherpit

Engagée au début de l'année 2008, Mme Nadine Cherpit, par ailleurs employée communale, s'occupe du nettoyage des parties communes et des WC. Son intervention quotidienne aux Ateliers favorise l'entretien des locaux et permet de régler aussi les problèmes pratiques.

L'activité de Mme Cherpit avait été évaluée. Au mois de mai, pour pallier aux manques d'entretien du parking et des extérieurs du bâtiment, la durée hebdomadaire de travail a été augmentée de 2 heures. Mme Cherpit est dès lors présente environ 2 heures par jour. Son salaire est facturé au nombre d'heures effectives.

Concernant le dernier trimestre 2007, les travaux de nettoyage avaient été assumés par un concierge de la Commune.

Quelques dates

29 septembre 2007 :

Inauguration de l'ECAL et portes ouvertes dans l'ensemble du bâtiment.

15 novembre 2007 :

Présentation aux locataires des Ateliers de Mme Ariane RoCHAT, Responsable de la promotion économique de Lausanne Région et de Mme Andrea Lehmann, Membre de l'Association Solidarité et Création d'Entreprises – ASECE.

8 janvier 2008 :

Apéritif de début d'année avec locataires et membres du Conseil.

27 mars 2008 :

Rencontre avec des délégués des Ateliers afin de faire un bilan intermédiaire et de planifier la création d'un site internet, d'une plaquette et du papier à lettre.

7 mai 2008 :

Inauguration des Ateliers en présence du Conseil de Fondation, des locataires, des sponsors et des nombreux invités dont M. Jean-Baptiste Leimgruber, Adjoint pour le développement économique au SELT, d'un responsable du suivi des start-up de la Confédération et de Mme Ariane Rochat, Déléguée économique à Lausanne Région.



25 juin 2008 :

Vernissage de l'exposition photographique "A la Conquête de l'Ouest" de Mme Catherine Leutenegger. L'exposition s'est déroulée jusqu'au 25 septembre.



3 novembre 2008 :

Présentation des Ateliers organisée pour les étudiants de l'ECAL.

Communication et information

Dans la perspective de l'inauguration des Ateliers agendée en mai 2008, des mandats ont été donnés aux locataires des Ateliers au début de l'année.

C'est ainsi que :

- la signalétique a été confiée à M. Nicolas Le Moigne. Mise sur des panneaux de la SGA, il s'agit d'affiches grand format, bleues pour les Ateliers et rouges pour l'ECAL
- la création du site internet et le design graphique ont été réalisés par M. Hervé Palese, le code et le développement du site par TAGD, MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz et les photographies par M. Tonatiuh Ambrosetti
- la réalisation d'une plaquette de présentation a été confiée à M. Hervé Palese
- le papier à lettre a été réalisé par TAGD, MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz.



Subventions, dons et aides diverses

Le DEV qui avait décidé d'un aide financière de Fr. 30'000.-- par année jusqu'en 2009, soit Fr. 90'000.-- a déjà versé un acompte de Fr. 15'000.-- pour 2007 et Fr. 30'000.-- pour 2008.

Lausanne Région, comme convenu, a versé en 2007 un montant de Fr. 4'000.-- et versera en 2008, 2009 et 2010 une subvention annuelle de Fr. 10'000.--.

La société immobilière LOGACOP a versé un don de Fr. 10'000.--.

Début 2008, la Loterie Romande a versé un montant de Fr. 100'000.-- pour divers investissements, ceci suite à une demande qui avait été adressée à cet organisme en automne 2007, une fois la Fondation des ateliers constituée.

Ces quatre organismes sont ici remerciés à nouveau pour leur soutien qui participe largement au fonctionnement du projet.

Notre gratitude s'adresse en particulier à Me Jean-Daniel Théraulaz, avocat à Lausanne, trésorier de la Fondation, qui a généreusement donné de son temps et de ses conseils dans le cadre de la constitution de la Fondation.

A noter encore que Me Alban Ballif, notaire à Renens, s'est occupé de l'acte constitutif de la Fondation sans demander d'honoraires, qu'il en soit aussi remercié.

Prix de la Ville de Renens

Dans le préavis adopté par le Conseil communal de Renens, il était mentionné la création d'une Association chargée de rechercher des fonds. Cette structure reste à être mise en place.

Une Commission, composée de 5 membres du Conseil communal (un par parti représenté au Conseil communal), doit aussi être créée afin d'attribuer le prix de la Ville de Renens. Elle sera présidée par un membre du Conseil de Fondation.

Pour information ce prix a été attribué en 2008 par la Municipalité. Un montant de Fr. 10'000.-- était effectivement au budget et il y avait lieu de féliciter et de reconnaître la première volée de locataires des Ateliers de la Ville de Renens.

C'est ainsi qu'ont été attribués :

- Le prix d'excellence à M. Nicolas Le Moigne de Fr. 3'000.--.
- Le prix de l'innovation à Atracsys Sàrl de Fr. 2'000.--.
- Le prix "spécial Ateliers" à M. Tonatiuh Ambrosetti de Fr. 1'500.--.

De plus, deux prix d'encouragement, d'un montant de Fr. 1'200.-- chacun, ont été décernés à :

- MM. Nicolas Ryffel et Antonin Depierraz
- M. Hervé Palese.

Comptes 2007-2008

a) Contexte

Il faut tout d'abord repréciser brièvement le cadre des relations entre la Commune de Renens et la Fondation des Ateliers.

Dans le préavis adopté par le Conseil communal relatif à la création des ateliers, il est mentionné :

« Conformément à ses buts, la Fondation doit rechercher activement des financements de tiers pour tenter de couvrir ses frais de fonctionnement et les manques à gagner relatifs aux coûts des surfaces communes ainsi qu'à ceux des locaux non loués ».

Il est encore précisé que « le but ultime de la Fondation n'est pas de couvrir la totalité du loyer payé par la Commune, soit Fr. 187'510.-- ».

La convention établie entre la Fondation et la Commune de Renens précise que « Les ressources de la Fondation seront affectées chronologiquement :

- Aux frais de fonctionnement de dite Fondation, étant précisé que les membres du Conseil de Fondation interviennent à titre bénévole;
- Au service de la dette de la Fondation à l'égard de la Commune et à l'amortissement stipulé sous chiffre IV de dite convention;
- Au paiement à la Commune de Renens de tout ou partie du loyer dont celle-ci est débitrice à l'égard du propriétaire de l'immeuble, étant ici précisé que le but final recherché par les parties est de permettre à la Fondation de couvrir l'entier de ses frais de fonctionnement, de rembourser sa dette et de payer à la Commune de Renens la totalité du loyer auquel elle s'est engagée à l'égard du propriétaire;
- A la constitution d'une réserve destinée à couvrir tout excédent de charges futur ».

A l'article IV des statuts, il est précisé que « les ressources de la Fondation sont assurées par les revenus de la mise à disposition des locaux, des dons et legs de tiers, entre vifs, ou par disposition de dernière volonté et par les revenus provenant de toute activité destinées à récolter des fonds ».

b) Situation particulière

Ce premier exercice est établi sur la période allant du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2008. Il comprend donc une période de démarrage, soit le dernier trimestre 2007 et l'entier de l'année 2008. Il y a lieu de tenir compte de cette situation pour établir des comparaisons avec le budget établi pour l'année 2008.

A noter que l'entier des achats de mobilier et de machines ainsi que la signalétique ont été pris en charge par le don de Fr. 100'000.-- de la Loterie Romande.

c) Commentaires sur les comptes

Frais de fonctionnement de base :

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées et étaient correctement budgétées. Sur 15 mois, elles représentent un total de dépenses de Fr. 77'458.25 et le budget 2008 présentait un total de charges fixes évaluées à Fr. 65'000.--.

Le salaire du répondant (12 mois) et de la femme de ménage (15 mois) représente un montant total de Fr. 30'566.25 (prévision budget 2008 : Fr. 27'000.--).

La création du site internet représentant une charge de Fr. 10'000.-- figure sous « Honoraires et frais divers ».

Les recettes de fonctionnement sont de Fr. 77'815.30. Il s'agit principalement des subventions soit, au total pour 2007 et 2008, Fr. 45'000.-- pour Le DEV et Fr. 15'000.-- pour Lausanne Région.

Loyers

Les recettes relatives aux loyers des Ateliers et de l'Incubateur, dans le budget 2008, avaient été mises dans leur totalité soit Fr. 134'196.--. Ce montant suppose que toutes les surfaces soient louées pendant toute la période de référence, ce qui n'a pas été le cas. En effet, les recettes pour l'Incubateur ne sont en 2008 que de Fr. 420.-- alors que la location de l'ensemble du local représentait en théorie Fr. 36'000.--.

Par contre en ce qui concerne les huit ateliers, les recettes sont supérieures à certaines prévisions. Durant le dernier trimestre 2007, 6 ateliers étaient déjà loués. En 2008, le taux d'occupation a été très élevé et au 31 décembre, tous les ateliers étaient loués.

La recette totale pour les loyers, et pour 15 mois, représente Fr. 97'125.--, sans les charges et l'électricité qui représentent un revenu de Fr. 18'696.--.

d) Conclusion

Une fois les charges de fonctionnement financées, une somme de la Fr. 107'775.50 a été payée à la Commune en exécution de la convention qui la lie à la Fondation.

Jean-Daniel Théraulaz
Trésorier du Conseil de Fondation

Annexe : Comptes 2007-2008

Bilan

Après plus d'une année d'activité, l'expérience vécue mérite d'être qualifiée de très positive. Les Ateliers se sont bien loués. Les locaux sont équipés d'une manière adéquate et attractive. La proximité de l'ECAL et de l'EPFL sont des atouts majeurs permettant et laissant entrevoir des collaborations fructueuses. L'ensemble des locataires sont satisfaits des conditions de travail qui leurs sont offertes. Les quelques locataires qui sont partis ont exprimé leur satisfaction par rapport à leur période d'activité dans les Ateliers.

Le soutien financier de l'Etat ainsi que celui de Lausanne Région sont positifs et représentent aussi une reconnaissance de ces deux institutions.

Les locataires, à des degrés divers et selon leur propre champ d'activités, représentent des entreprises qui pour certaines sont à la pointe du développement technologique. Elles ont toutes atteints une certaine notoriété et certaines sont déjà tournées sur des marchés extérieurs.

Un regret cependant : peu de locataires mentionnent les Ateliers dans la présentation de leurs activités, à la presse notamment ou sur certains documents officiels.

Les prestations de la Fondation sont parfois sous-évaluées, peu connues ou mal reconnues. Un effort de communication devra être fait afin de rendre plus visible la mise à disposition gratuite pour les locataires des locaux et infrastructures communes dont le loyer est assumé entièrement par la Fondation.

Sur la base d'un bilan positif, il reste néanmoins à mieux faire connaître la Fondation et la structure dont elle s'occupe. Les Ateliers méritent d'être mieux connus. La dynamique entre les locataires doit être encore renforcée. Il y a lieu d'organiser régulièrement des activités telles que l'organisation d'expositions, voire de conférences ou de tout autre rencontre permettant d'accueillir des personnalités et d'ouvrir les Ateliers sur l'extérieur.

Pour conclure ce premier rapport d'activité, le Conseil de Fondation tient à relever le travail fourni par les bénéficiaires ainsi que tous les autres locataires qui ont ou qui marquent encore l'activité et la vie des Ateliers.

Remerciements

Le Conseil de Fondation remercie :

- La Ville de Renens et son Administration
- l'Etat de Vaud, en particulier le DEV
- Lausanne Région, principalement la Promotion économique
- La Loterie Romande
- LOGACOP
- La fiduciaire Intermandat
- Me Alban Ballif, notaire.



ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne
ECAL/Haute école d'art et de design (HES-SO)
ECAL/University of art and design Lausanne

éc a l

EPFL+ECAL LAB



Renseignements :

Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
p.a. Secrétariat
Rue de Lausanne 33
Case postale 542
1020 Renens

Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire de la Fondation
Tél. : 021 632 71 01
E-mail : jean-daniel.leyvraz@ateliersvdr.ch

Yves Roulin, Coordinateur des Ateliers
Tél. : 021 632 71 50
E-mail : yves.roulin@ateliersvdr.ch